

Juillet - Août 2011 N° 130

Conseils Municipaux

Conseil du 3 juin – Les points suivants ont été débattus :

Finances

- Budget général - décision modificative N° 1 pour la section d'investissement : M. le Maire propose au conseil une décision modificative de 200 000 € pour l'acquisition du squash, cette dépense étant compensée par un emprunt du même montant. Le conseil après en avoir débattu adopte cette modification budgétaire.
- Le conseil adopte l'indemnité de gardiennage de l'Eglise à 474,22 € pour l'année 2011, suite à circulaire préfectorale du 25/01/2011.

Administratif

- Bail du cabinet médical : M. le Maire informe le conseil municipal que suite à une lettre du Docteur Robin reçue le 28 avril, un nouveau médecin, le Docteur Olivier BRASSE, rejoindra le cabinet médical 5 rue Victor Hugo. Il convient d'établir un nouveau bail pour un montant de loyer mensuel de 1 149,69 €. Ce bail sera signé chez M^o POPOT notaire à Chérisy. Adopté.
- Jury d'assises - Le conseil municipal, suite à la circulaire préfectorale pour les jurys d'assises, a tiré au sort sur la liste électorale les trois personnes suivantes : Mme DESAMBLANC Chantal - M. LACHMANN Thierry et Mme VILLEDIEU Hélène.
- Avis enquête publique Ets LOISELET - Suite à demande d'autorisation déposée par Sarl LOISELET, 17, rue des Osmeaux à Dreux pour l'exploitation d'une fonderie, une enquête publique est ouverte. Le conseil, après délibération, donne un avis favorable à cette demande d'autorisation.
- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré donne le nom « Impasse de la Perdrix » à la voie desservant les Ets LHERMITE à la Vallée Douard.
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : M. le Maire rappelle la loi de réforme des collectivités visant un regroupement des territoires, en cours d'application par la mise en place d'une commission départementale de 44 personnes. Les conseils municipaux seront amenés à délibérer sur le schéma établi par le Préfet et cela avant le 24 août 2011. La commission départementale devra statuer avant le 31 décembre de cette année.

Foncier

- Acquisition du squash - M. le Maire expose que suite à 2 réunions organisées pour étudier la vente du squash appartenant à M. PELTIER, il a été convenu que l'achat se ferait vers 200 000 €. Toutefois l'avis du service des Domaines est obligatoire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour réaliser cette acquisition.
- Vente terrain à la SA HLM la ROSERAIE : Dans le cadre du projet de construction de 16 logements sociaux, rue de Paris par cette société d'HLM, M. le Maire confirme que cette société s'est portée acquéreur des terrains de la rue de Paris de 3 660 m² pour un montant de 160 000 €.

Questions diverses

- Plan Communal de Sauvegarde : M. Moreau Paganelli présente au conseil les travaux de la commission en charge de ce dossier, une réunion aura lieu une fois le dossier finalisé.
- Projet acquisition de la propriété BEDARD : M. le Maire rappelle l'importance de maîtriser les espaces fonciers, surtout en centre bourg, il informe le conseil municipal qu'une estimation de la valeur de cette propriété a été demandée au service des Domaines.
- Dégradation des lampadaires sur Raville : M. le Maire informe le conseil municipal des dégradations faites sur 6 lampadaires par jets de pierres. Coût pour la commune : 734,46 €. La commune va porter plainte.

Juillet -Août 2011

Dimanche 10 Juillet

Balade de Chérisy à 9h30 devant la Mairie

Judi 14 Juillet

Fête nationale

Diverses animations l'après-midi cour salle polyvalente – parc de la Mairie

A 19h30 repas ouvert à tous les habitants de la commune suivi d'un bal

Dimanche 7 Août

Balade de Chérisy à 9h30 devant la Mairie

Dimanche 4 Septembre

Balade de Chérisy à 9h30 devant la Mairie

Lundi 05 Septembre

Rentrée des classes

Samedi 3 Septembre

Sortie touristique du Comité des Fêtes

Samedi 17 Septembre

Rencontre avec les nouveaux Chérisiens à 12h00 en Mairie

Samedi 24 et dimanche 25 Septembre

AVERN - Salon "Vivre et habiter écologique" - Espace Hugo et salle Polyvalente

Conseil du 1^{er} Juillet – Les points suivants ont été débattus :

Finances

Acquisition du squash :

M. le Maire rappelle au conseil le projet d'acquisition du squash, après accord du propriétaire, pour un montant de 200 000 €. M. le Maire demande au conseil l'autorisation de contracter un prêt de 200 000€ auprès d'organismes financiers au meilleur taux pour une durée de 15 ou 20 ans.

Tarifs communaux pour l'année scolaire 2011/2012 :

Le conseil approuve les nouveaux tarifs, applicables en 1^{er} septembre (voir document joint).

Administratif

Le conseil municipal approuve l'organisation des manifestations du 14 juillet. (voir programme joint).

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

M. le Maire rappelle la loi de réforme des collectivités locales. Monsieur le préfet a établi son schéma départemental avec intégration des communes isolées dans des communautés, suppression de plusieurs syndicats intercommunaux, etc.... Pour notre communauté "Les Villages du Drouais", le Préfet ne touche pas à son territoire ni à ses compétences.

Le conseil municipal après avoir délibéré sur le schéma établi par le Préfet, approuve à l'unanimité la délibération prise par le conseil communautaire en date du 10 mai 2011 pour le maintien de l'identité de notre communauté des Villages du Drouais et pour que celle-ci conserve son autonomie.

Urbanisme

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et choix de l'architecte :

M. le Maire rappelle au conseil que notre commune fait l'objet d'une demande foncière importante et que dans le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) l'objectif de la population de la commune est de 2000 habitants. Dans le but de maîtriser l'espace foncier, une modification du PLU doit être réalisée. Cette modification durera 6 mois avec enquête publique.

Mme BOUDARD-CAPON ayant procédé à la dernière modification, il est proposé de la reconsulter comme architecte pour cette nouvelle modification.

Acquisition de la maison BEDARD

Suite aux décisions du Conseil Municipal du 03 juin, M. le Maire informe le conseil municipal que le service des Domaines a rendu son estimation pour cette maison. Après contact avec M. BEDARD, M. le Maire propose au conseil d'acquérir cette propriété à un prix d'achat supérieur à l'estimation, compte tenu de l'emplacement stratégique en plein centre de la rue Charles de Gaulle. Le conseil municipal après en avoir délibéré donne pouvoir à M. le Maire pour réaliser cette transaction.

Travaux

➤ Rue du Moulin : les travaux de cette rue se terminent, avec un retard de plus d'un mois...

Les derniers travaux, dont la signalétique (au sol et par panneaux), sont réalisés à partir du 04 juillet. Cette rue devrait-être rouverte à la circulation le 08 juillet.

➤ Rue de Marsauceux : Les travaux de sécurisation de cette rue débutent le lundi 4 juillet.

Transports

➤ Transports scolaires : La reprise des transports scolaires aura lieu le lundi 05 septembre, une fiche horaire sera à votre disposition fin août en Mairie.

Rappel : Pour l'utilisation de ces transports, l'élève doit être titulaire de la carte SITED pour l'année scolaire 2011/2012 plus le coupon semestriel (septembre à décembre 2011) qui sera en vente en Mairie au prix de 53,45 € à partir du 25 Août.

Si pour diverses raisons l'élève n'a pas reçu sa carte SITED, les parents doivent contacter le service transport du Conseil Général.

➤ Lignes « Marché » : Ce service est assuré par les lignes Transbeauce N° 28 (Anet-Dreux) et N°29 (Bû-Chérisy-Dreux). Il sera assuré tous les lundis et vendredis du 04 juillet au 2 septembre dans les horaires suivants :

◆ Ligne N° 29 (Bû- Dreux):

Aller : Raville 8h58, Hts de Chérisy 9h00, Chérisy Eglise 9h02, Dreux Gare SNCF 9h11, Vieux Pré 9h14.

Retour : Vieux Pré 11h25, Gare SNCF 11h30, Chérisy Eglise 11h39, Hts de Chérisy 11h40, Raville 11h44.

◆ Ligne N°28 (Anet-Dreux) :

Aller : Fermaincourt 8h32, Les Osmeaux 8h33, Petit Chérisy 8h35, Dreux gare SNCF 8h42

Vieux Pré 8h44. Service assuré par Taxi, au tarif bus, sur réservation 24h à l'avance

au 02 37 65 85 00.

Retour : Vieux Pré 12h10, Gare SNCF 12h15, Petit-Chérisy 12h24, les Osmeaux 12h26

Fermaincourt 12h28.

Sécurité

Soyez vigilants ! Une recrudescence de vols divers a été constatée dans la région. Notre village de Chérisy n'est pas épargné. Soyez donc attentifs à tout ce qui peut vous paraître inhabituel (rôdeurs, véhicules suspects, etc...) et n'hésitez pas à faire remonter vos informations en Mairie.

Opération tranquillité vacances

Si vous devez vous absenter durant les mois d'été, signalez votre absence au secrétariat de Mairie qui vous fera remplir un formulaire destiné à la Gendarmerie de Dreux qui assurera une surveillance de votre demeure lors de ses rondes.

Baignades interdites dans l'Eure et la Blaise

A plusieurs reprises il a été constaté que des jeunes de la commune plongeaient dans les rivières de l'Eure et de la Blaise, alors que cela est interdit (comme spécifié sur des panneaux qui hélas sont souvent arrachés !)

En cas d'accident, la responsabilité en incomberait aux parents.

Il est donc rappelé que que les baignades sont interdites dans les rivières de l'Eure, de la Blaise et des Châtelets.

Samedi 17 septembre : rencontre avec les nouveaux Chérisiens

Cette rencontre mise en place il y a six ans, à l'initiative de Monsieur le Maire et son équipe municipale, permet aux nouveaux Chérisiens de faire connaissance avec les élus et les associations de la commune. Elle se déroulera le **samedi 17 Septembre à 12h à la Mairie**, autour d'un apéritif de bienvenue. Une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées. Toutefois, si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous êtes bien sûr cordialement convié. Nous nous permettons d'insister sur la présence de chacun à cette sympathique rencontre.

Tonte des pelouses et autres activités

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00. Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

Le 14 Juillet, une fête populaire

Comme il est de coutume républicaine, notre commune organise comme chaque année, la fête du 14 Juillet. C'est l'occasion de se retrouver entre habitants du village pour passer une sympathique journée.

L'après-midi, le Comité des Fêtes animera une kermesse où de nombreux stands vous attendent. Vous pourrez également participer au concours de pétanque.

**Le menu de l'an dernier ayant remporté un vif succès, il est reconduit cette année : apéritif – tomates – salade piémontaise – viandes rouge et blanche – chips – fromage – fruit. La boisson est offerte.
Chacun doit apporter ses couverts.**

La soirée se terminera dans l'Espace Hugo où Jean-Michel MAURY nous fera danser.

Alors, Chérisiennes, Chérisiens, anciens, jeunes, retraités, actifs, nouveaux et anciens habitants... ne ratons pas l'occasion de nous rassembler pour célébrer notre fête nationale. Venez nombreux comme l'an passé !

Du coté des associations...

Comité des fêtes

Jedi 14 Juillet : Participation à l'animation de la Fête Nationale Au programme de cette journée : plusieurs activités pour passer un agréable après-midi de détente où rires et bonne humeur seront notre devise :

- 14 h : Concours de pétanque (inscriptions dès 13h 30)

- 15 h : kermesse (tir à la carabine, tir aux ballons, Tir aux gangsters, Tir aux fléchettes, parcours à bille, billard américain, billard hollandais, jeu de quilles, pêche aux canards, chamboule-tout, loterie, et bien d'autres encore).

Mais aussi, vous pourrez participer aux divers jeux qui vous seront proposés tout au long de l'après-midi et les enfants pourront faire une promenade en poney avec les Ecuries de Cheisy. Rendez-vous dans la cour face à la salle polyvalente, nous serons présents et espérons vous retrouver.

Samedi 3 septembre : Sortie touristique dans le Loir et Cher: Rendez-vous le samedi à 6 h 30 et retour vers 21 h.

Au programme : direction Bourré pour visiter la ville souterraine et déjeuner sur place, ensuite nous nous dirigerons vers le site troglodytique de Montrichard et sa magnanerie.

Vous aurez la possibilité de vous promener dans les ruelles de cette jolie petite ville. Retour en direction de Cherisy vers 17h 30 avec un arrêt pour le pique-nique traditionnel.

Prix par personne : 60 € . Inscriptions : auprès de : Louissette Bellamy 02.37.43.75.70 – Françoise Grunenwald 02.37.43.76.76 – Nicole Kermarrec 02.37.43.77.71.

On nous prie de communiquer...

➤ Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure et Loir communique :

"des agents commissionnés et assermentés de la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure et Loir vont procéder, dans les toutes prochaines semaines, à des contrôles sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision (articles 1605 du Code Général des Impôts et L16C du Livre de procédures fiscales)"

➤ Une nouvelle activité à Cherisy : Degriffcar 28 – négociant autos et vente véhicules d'occasion au 6/8 rue des Forts – Z.A. Les Forts – 06 23 61 04 73.